5e Année — N° 49 — 1er Janvier 1902

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE BOTANIQUE

Election du Bureau et du Conseil pour 1902

Inscrits: 149. — Votants: 67.

Bulletins nuls: 13. — Bulletin blanc: 1.

Président : MM. Dr Ant. Magnin, 49 voix, élu.
Dr X. Gillot 3 voix.
M. Corbière a obtenu 1 voix.

Vice-Presidents : MM. Dr Gillot, 41 voix, élu.
J. Foucaud, 32 voix, élu.
Le Grand, 25 voix, élu.
E. G. Camus, 30 voix
Pellat, 20 voix.
Dr Clos, 10 voix.

Ont en outre obtenu chacun une voix: MM. Marty et l'abbé Réchin.

Secrétaire général : M. Léveillé, 52 voix, élu.

Trésorier : M. Arbost, 51 voix, élu.

Mlle Belèze a obtenu une voix pour ce dernier poste.

Membres du Conseil: MM. Corbière, 38 voix, élu.
E. G. Camus, élu (1).
Pellat, élu.
Dr Clos, élu.
L'abbé Coste, 37 voix, élu.
C. de Candolle, 28 voix, élu.
L'abbé Réchin, 25 voix, élu.
Thériot, 24 voix, élu.

(1) Les trois membres proposés mais non élus comme vices-présidents redeviennent naturellement membres du Conseil. M. Camus, alléguant la multiplicité de ses travaux avait décliné la candidature à la vice-présidence. Dans la lettre où il nous avise de sa détermination il présente un nouveau membre.

G. Gautier, 22 voix.
L'abbé Olivier, 19 voix.
Sudre, 18 voix.
Bouvet, 12 voix.
Marcailhou-d'Aymeric, 13 voix.
Mouillefarine, 10 voix.
Dr Kœhler, 9 voix.
Aubouy, 6 voix.

MM. Ballé, Hoschedé, Madiot, Peltereau, Toussaint ont obtenu respectivement une voix.

Le Président et les membres du Bureau élus au scrutin du 5 décembre 1901 adressent à leurs collègues leurs plus vifs remerciements et les assurent de leur entier dévouement.

Polémique de MM. Rouy et Foucaud.

Les Membres du Bureau et du Conseil, consultés par M. Corbière, Président de l'Association, relativement au moyen de mettre fin, de la façon la plus impartiale possible, à la polémique qui dure depuis trop longtemps dans ce Bulletin entre MM. Rouy et Foucaud, ont adopté les résolutions suivantes qui leur étaient soumises :

« 1° Permettre à M. Foucaud de répondre une *dernière* fois en lui recommandant d'être aussi bref que possible et de garder la plus grande modération dans ce qu'il croit être sa défense, afin d'éviter une réplique de M. Rouy ;

« 2° Donner la même faculté et faire les mêmes recommandations à M. Rouy au cas où, contre notre attente, celui-ci réclamerait le droit de réponse.

« Après quoi MM. Rouy et Foucaud, dûment avertis, sauront que l'incident est définitivement, absolument clos.

« 3° Comme moralité de cette affaire, donner mission formelle à M. le Secrétaire général de ne jamais admettre à l'impression un article quelconque contenant la moindre personnalité. »

En conséquence nous publions ci-après la *dernière* réponse de M. Foucaud.

Le Secrétaire général.
H. Léveillé.

LETTRE DE M. FOUCAUD

En réponse à l'article de M. G. Rouy.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

M. G. Rouy ayant encore énoncé des faits erronés, dans l'article qu'il vient de publier, je crois devoir les réfuter.

Je suis son article :

« *Barbaræa pinnata* ». — Toutes les arguties de M. G. Rouy ne peuvent atténuer ce fait qu'un échantillon (unique) de *Cardamine pratensis*, en fruit et sans aucune fleur, a été décrit, sous le nom de *Barbaræa pinnata*, comme ayant des « *fleurs* d'un jaune pâle, *petites* ».

Il est très exact que j'ai indiqué, comme croissant dans le Jura français et non dans le Jura suisse, le *Cardamine trifolia*. Cette erreur m'a été signalée après la publication du volume de a *Flore de France* où elle figure ; depuis, elle a été corrigée, et il importait de le faire.

Quant au × *Dianthus Loreti*, ou les échantillons que je possède appartiennent à cette plante, ou la description qu'en a faite M. G. Rouy est inexacte, car elle s'applique très bien à cette plante.

Cette description s'applique exactement aussi aux échantillons de la même localité, qui, depuis, m'ont été envoyés par un ami.

D'après M. G. Rouy, je dénigre notre ouvrage avec un « acharnement dont il serait intéressant de connaître les causes et le mobile ».

Pour lui, corriger ses erreurs, c'est dénigrer. Passons.

Puisque sa « subtilité d'esprit » ne lui a pas permis de deviner les causes ni le mobile de mon « acharnement », je l'engage à relire ses articles et les miens, y compris celui-ci, et il devinera peut-être ces causes et ce mobile.

Le *Spergularia Lebeliana*, dit M. G. Rouy, reste toujours dans les espèces à graines aptères ».

M. G. Rouy ne veut pas voir, ne veut pas convenir d'une erreur et voilà tout.

M. G. Rouy maintient, et cela sans connaître le *S. Azorica* Lebel, qu'il a cependant décrit, tout ce qu'il a dit de cette plante. Inutile de dire que je maintiens aussi tout ce que j'ai dit de ce *Spergularia* que j'ai vu et étudié.

M. G. Rouy « continue à repousser toutes les assimilations fantaisistes dit-il, des *Spergularia* établies » par moi.

Il n'échappera à personne que c'est la manière de M. G.Rouy de traiter toutes ces questions qui est fantaisiste.

M. G. Rouy aurait eu, à un moment donné de notre collaboration commune à la *Flore de France*, à me « remonter le moral », à « me donner de la confiance ».

C'est une révélation pour moi, et j'étais loin de penser que j'avais perdu le moral et que je n'avais plus confiance en moi.

M. G. Rouy, qui, lui, a toujours tant de confiance en lui, ne s'est pas aperçu qu'il a pris un rêve pour la réalité.

Il tâchait de me « faire avaler doucement les récriminations » qu'il m'adressait ; j'aurais fait mon manuscrit d' « une manière déplorable » et je me serais contenté de « copier Grenier et Godron et Willkomm et Lange », auteurs qui, sans doute, aux yeux de M. G. Rouy, ont, eux aussi, travaillé d' « une manière déplorable ».

Pour M. G. Rouy, mon manuscrit était fait d' « une manière déplorable » chaque fois que je ne pensais pas comme lui, que je n'arrivais pas au même résultat que lui au point de vue de la disposition des diverses parties du groupe spécifique, ce qui était impossible le plus souvent et voici pourquoi :

Lorsque nous avons entrepris la *Flore de France*, il s'était engagé à faire la bibliographie, à établir l'aire géographique, l'habitat, à dresser les cadres spécifiques pour chaque famille, c'est-à-dire à classer les genres, sous-genres, espèces, sous-espèces, formes, variétés et variations dans l'ordre devant exister dans la *Flore*. Je devais relire ces cadres spécifiques, lui faire part de mes observations et, après entente définitive entre nous, décrire les familles, les tribus, les genres, les sous-genres, les sections, les groupes, les espèces, etc. Cette manière de procéder permettait de bien s'entendre et d'éviter toute perte de temps. Néanmoins M. G. Rouy a décidé qu'il ne ferait plus les cadres spécifiques. Ces cadres étant indispensables pour la plupart des familles, je lui ai proposé de les établir moi-même et de les lui envoyer ensuite, afin que nous nous mettions bien d'accord sur les divisions, sur la disposition et la valeur des diverses parties du groupe spécifique avant que je fisse mon manuscrit. Il n'a rien voulu entendre, et comme il n'existe aucun *criterium* pour la distinction des espèces, des sous-espèces, etc., que ce n'est qu'affaire d'appréciation, et l'on sait combien les appréciations varient, mon travail répondait rarement à son attente, ce qui était inévitable le plus souvent. Mon manuscrit, qu'il devait incorporer au sien qu'il m'envoyait ensuite, était alors fait d' « une manière déplorable », etc., etc.

Le voyage à Rochefort dont parle M. G. Rouy, est un voyage à Bordeaux avec arrêt à Rochefort au retour pour régler avec moi différentes questions concernant la *Flore* et non les *Viola* dont il n'a été question qu'incidemment. Voici d'ailleurs ce qu'il m'écrivait à ce sujet :

« Je serai à Bordeaux......, je m'arrêterai jeudi, je crois, à Angoulême pour aller jusqu'à Rochefort vous voir afin que nous en terminions une bonne fois de vive voix et par écrit, avec toutes vos tergiversations ». (G. Rouy, 15 sept. 1895).

C'est lui au contraire qui tergiversait, se contredisait, refusait toute entente, ce qui nous a conduit à une polémique qui a duré

des mois. Tout cela peut être prouvé par des extraits de sa correspondance.

Je n'avais point à reprendre mon état normal, ne l'ayant pas perdu.

Quant à ma *Monographie*, j'ai fort peu à faire pour qu'elle soit aussi bonne, aussi claire que son *Conspectus des Spergularia* ainsi que son étude de ce genre dans la *Flore de France*.

Aucune étude spéciale, dit-il, n'a préparé M. Foucaud à l'examen du genre *Spergularia* plutôt que d'un autre.

M. G. Rouy a sans doute fait, lui, des études spéciales. On ne s'en douterait guère cependant.

J'ai la prétention de connaître les *Spergularia* aussi bien qu'il peut les connaître et même mieux, car il ne paraît guère les avoir étudiés que dans les herbiers, où ils sont le plus souvent insuffisamment ou fort mal représentés, tandis que, habitant une région où ils sont abondants, je les ai étudiés sur le vif, ce qui m'a permis de me rendre compte de leurs variations nombreuses. De plus, je les ai observés sur divers autres points du littoral de l'Ouest et de la Méditerranée et en particulier, dans cette dernière région, dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, les Alpes-Maritimes, la Corse.

S'il veut dire que je me sers de son *Conspectus*, il se trompe ; s'il croit que je m'occupe des *Spergularia* dans le but de le critiquer, il se trompe encore. Je m'occupe de ce genre parce qu'il m'intéresse beaucoup et qu'il a été insuffisamment étudié.

M G. Rouy ne veut-il pas plutôt rappeler qu'il a publié un *Conspectus des Spergularia* de France, chef d'œuvre de trois pages dans lequel il dit tout à fait à tort du *S. rubra* Pers. : « Pédicelle plus court que la fleur et la capsule », etc.

Lorsqu'il a publié ce travail, en mai 1895, il ne s'était sans doute pas encore « fortement occupé du genre *Spergularia* », puisque les *S. campestris* Aschers. et *Atheniensis* Aschers. y figurent comme espèces, tandis que dans la *Flore de France*, tome III (1896), il les considère comme sous-espèces du *S. rubra* Pers.

M. Foucaud, dit M. G. Rouy, essaye de se défendre d'avoir tenté de placer son initiale « F. », lorsqu'il n'en avait pas le droit, et s'étend longuement sur des circulaires envoyées par lui et par moi, en disant que depuis 1899, il a agi autrement, et M. G. Rouy ajoute que c'est « radicalement faux ».

Quoi qu'en dise M. G. Rouy, je n'ai point « tenté de placer» mon initiale. Il se trompe tout simplement de date puisque le *Catalogue général de la Société Rochelaise*, dans lequel j'ai commencé à la supprimer, a été publié en 1900, après la date qu'il indique. Pourquoi d'ailleurs aurai-je tenté de placer mon initiale, puisque j'ai parfaitement le droit de la maintenir où M. G. Rouy l'a placée lui-même ; ce droit, et il ne paraît pas s'en douter, c'est lui-même qui me l'a donné en plaçant cette initiale à côté de la sienne, après les noms de certaines de ses

créations. Sa récrimination est d'autant plus curieuse que c'est moi, au contraire, qui serais en droit de lui reprocher d'avoir abusé de l'emploi de mon nom, puisqu'il m'a rendu responsable, comme lui, aux yeux de ceux qui ne connaissent pas les faits, des erreurs qu'il a commises.

Désirant la suppression de mon initiale où il l'a placée, il veut reprendre le droit qu'il m'a donné ; mais depuis quand peut-on reprendre ce qu'on a donné ?

Les circulaires rappelées dans mon dernier article le gênent, cela se comprend, mais à chacun la responsabilité de ses actes.

Malgré les preuves irréfutables que j'ai données, M. G. Rouy « n'a absolument rien, dit-il, à modifier de ses appréciations précédentes ».

Ses appréciations sont radicalement fausses ; il est, bien entendu, dans l'impossibilité absolue de prouver le contraire. Néanmoins il les maintient.

M. G. Rouy affirme que sa forme *Medicago cylindracea* est exactement caractérisée, et il ajoute que je ne possède pas le *Flora Sardoa* de Moris.

Quoi que puisse affirmer M. G. Rouy, qui affirme encore sans savoir, c'est sur la planche de *mon exemplaire* de Moris que j'ai constaté, ainsi que sur les échantillons de Shuttleworth cités par lui et sur bien d'autres, que sa forme *M. cylindracea* n'existe pas. Il s'est bien gardé de dire qu'il a cité aussi pour cette forme (Fl. Fr. 5, p. 31, ligne 10), la figure B de la planche de Moris, laquelle représente deux gousses dont l'une n'a que 4 tours de spire et non 5-6. Dans son dernier article, il rapporte même cette figure B au *M. littoralis* dont les gousses, dit-il, ont normalement 3 tours de spire, ce qui est inexact, puisque les gousses de cette plante et notamment dans l'Ouest, où il ne cite pas sa prétendue forme, elles ont généralement plus de 3 tours de spire.

Ce qui précède prouve bien, comme on le voit, que M. G. Rouy a quelques raisons de « montrer une certaine méfiance de mes appréciations ou citations bibliographiques ».

Pourquoi M. G. Rouy, connaissant mon état de santé, m'envoyait-il son manuscrit si ce n'était pour que je le relise au point de vue de l'orthographe et de la ponctuation ?

Aurait-il la prétention de croire qu'une faute d'orthographe ou de ponctuation ne peuvent lui échapper !

Je n'ai point dit que j'envoyais moi-même le manuscrit *ne varietur* aux imprimeurs, d'ailleurs, M. G. Rouy me « connaissant » n'aurait « jamais, dit-il, consenti à cela ».

Cette insinuation montre bien l'homme ! Ce qui est certain, c'est que si des renseignements m'avaient fait défaut, je me serais bien gardé, pour cacher mon ignorance, d'inventer des caractères ou de rester dans l'ambiguité...

Il faut croire que j'ajoutais beaucoup au manuscrit, puisque

M. G. Rouy le relisait « ligne par ligne », pour corriger mon orthographe, ma ponctuation et mes erreurs.

Me voit-on, ne connaissant ni l'orthographe ni la ponctuation, et commettant des erreurs et des erreurs ! M. G. Rouy se figure-t-il donc qu'il n'a qu'à parler pour être cru ?

Pour me donner raison, dit M. G. Rouy, j'énoncerais « publiquement des faits matériellement erronés » et « tout le reste à l'avenant ».

Dans ce cas, il serait faux :

1° Que M. G. Rouy a affublé de « *fleurs* d'un jaune pâle, *petites* », le *Cardamine pratensis* du Muséum, qu'il a trouvé parmi les *Barbarea* ;

2° Qu'il n'a pas étudié le *Spergularia Azorica* Lebel ni celui de la Corogne ;

3° Que je possède le *Flora Sardoa* de Moris ;

4° Que sa forme *Medicago cylindracea* n'existe pas ;

5° Qu'il a cité pour cette forme la figure B de la planche de Moris, dont l'une des gousses a 4 tours de spire et non 5-6 ;

6° Que les gousses du *M. littoralis* ont généralement plus de 3 tours de spire ;

7° Qu'il a lui-même ajouté mon initiale après les noms de certaines de ses créations ;

8° Qu'il a traité seul dans le tome III de la *Flore*, 18 genres et non 28 ;

9° Qu'il a cité les *Hypericum* et les *Polycarpon* comme ayant été traités par lui seul et non par nous deux ;

10° Qu'il a retardé de 5 mois l'élaboration du tome III de la *Flore de France*, bien qu'il m'ait attribué ce retard ;

11° Que c'est après entente entre nous qu'il a traité les genres énumérés dans son « Avis aux souscripteurs », du 15 juillet 1896 ;

12° Etc.

Tous ces faits, quoi qu'en dise M. G. Rouy, sont matériellement vrais.

En ce qui concerne le *Sagina Nuriensis*, je m'en suis rapporté à ma mémoire pour le nom de l'auteur. M. G. Rouy peut donc avoir raison ; je vérifierai.

Si je publie une *Monographie des Sagina*, je puis dès maintenant dire à M. G. Rouy que je me garderai bien de maintenir ses formes stationnelles, qui ne sont que de simples variations, puisque sur le même pied, comme je l'ai constaté l'an passé dans les Pyrénées, on trouve en même temps des fleurs tétramères et des fleurs pentamères. Je modifierai aussi la diagnose du *Sagina Revelieri*, qu'il a tout à fait défigurée, prétendant corriger Jordan, l'auteur de l'espèce.

La note qu'après entente entre nous, à Quimper, j'ai envoyée à M. G. Rouy n'était point inexacte et ne devait pas être signée telle quelle, puisque je lui disais de l'établir comme il lui plairait en respectant le fond.

M. G. Rouy me fait remarquer qu'il n'a jamais engagé de polémique avec moi et que c'est moi, au contraire, qui l'ai « attaqué en fourrant des « *non Rouy* » à tort et à travers ».

Dans mes *Additions à la Flore de Corse* et dans mes *Recherches sur le Spergularia Azorica* Lebel », que j'ai relues pour m'assurer combien de fois j'ai dit « *non Rouy* », j'ai trouvé seulément, dans la première publication, un « *non Rouy* », et dans la seconde un « *nec Rouy* » et non des *non Rouy* « fourrés à tort et à travers ».

Cette récrimination de M. G. Rouy permet de juger de la valeur des autres.

Il n'aurait jamais, dit-il, « en aucune façon, mis en cause un ancien collaborateur ».

Qu'il se reporte au fascicule de ses « *Illustrationes* », dans lequel il a publié une photographie du *Filago Duriæi* Coss., et il constatera qu'il se trompe encore.

Si, d'un autre côté, il citait, à l'occasion, dans la *Flore de France*, mes créations, mes découvertes, il éviterait donc de dire *non Foucaud* et de faire rentrer ces créations dans la synonymie lors même qu'il y aurait lieu de le faire !

Je ne partage pas cette manière de procéder, car la vérité et l'intérêt de la science doivent passer avant tout.

M. G. Rouy me dit : ne vous occupez pas de moi, je ne m'occuperai pas de vous.

Je le voudrais bien, mais comment faire ? Je tiens pourtant à publier ma *Monographie illustrée des Spergularia d'Europe et des pays voisins* et je ne puis le faire sans employer des *non* et des *nec Rouy* ; il me faudra aussi faire rentrer certains de ses noms dans la synonymie, et agir ainsi, c'est, pour lui, engager une polémique. Qu'on juge de mon embarras !

M. G. Rouy se trompe, s'il croit que j'ai sorti tout mon stock. J'attends qu'il m'en fournisse l'occasion.

Il « attend avec une certaine curiosité ma *Monographie des Spergularia* », et il se réserve d'en faire la critique raisonnée si je cite sa synonymie d'une façon inexacte et partiale.

Que M. G. Rouy sache bien que pour éviter sa critique raisonnée, que je ne redoute nullement, je ne répéterai point ses erreurs.

Je puis lui dire enfin que sa synonymie sera citée chaque fois qu'il y aura lieu de le faire ; car, quelles que soient les relations qu'on puisse avoir avec un collègue, et M. G. Rouy semble penser autrement, on doit, dans l'intérêt de la science, citer, dans la mesure du possible et impartialement, non seulement sa synonymie, mais aussi ses observations, ses découvertes, ses créations.

Recevez, Monsieur le Secrétaire Général, mes sincères civilités.

Rochefort, le 9 novembre 1901.

J. FOUCAUD.

CATALOGUE

DES

PLANTES VASCULAIRES

DE

MONTDIDIER

et de ses environs

(dans un rayon de 10 kilomètres)

PAR

CAUCHETIER-CHAPRON
Botaniste
Ancien droguiste

CH. GUFFROY ✻
Ingénieur agronome (I. N. A)
Licencié ès-sciences naturelles

Membres de plusieurs Sociétés savantes.

MONTDIDIER 1901

PRÉFACE

L'importance de la connaissance des flores locales, après avoir été longtemps négligée, est actuellement reconnue sans conteste. Notre modeste but a été de donner ici un aperçu aussi exact que possible de la végétation de Montdidier et de ses environs. Nous nous sommes limités à un rayon de 10 kilomètres autour de la ville — l'église étant prise comme centre — et nous sommes par suite occupés des communes suivantes :

I. — COMMUNES DE LA SOMME

Arvillers, Aubvillers, Ainval-Septoutre, Ayencourt, Assainvillers, Braches, Bouillancourt, Boussicourt, Becquigny, Bus, Boulogne-la-Grasse, Contoire, Coullemelle, Cantigny, Courtemanche, Davenescourt, Erches, Etelfay, Fignières, Fontaine-sous-Montdidier, Faverolles, Fescamps, Guerbigny, Grivesnes, Gratibus, Grivillers, Hangest-en-Santerre, Hargicourt, La Neuville-sire-Bernard, Lignières, Laboissière, Le Cardonnois, Mal-

part, Maresmontiers, Marquivillers. **Montdidier,** Mesnil-Saint-Georges, Ouvillers, Plessier-Rozainvillers, Pierrepont, Piennes, Remangies, Rubescourt, Rollot, Soulchon-sur-Davenescourt, Waroy, Villers-Tournelle.

II. — Communes de l'Oise

Broyes, Crèvecœur-le-Petit, Courcelles-Epayelles, Coivrel, Domfront. Dampierre, Ferrières, Godenvillers, Le Frétoy, Le Ployron, Maignelay, Plainville, Royaucourt, Roquencourt, Sérévillers, Tricot, Welles-Pérennes.

Nous avons adopté pour ce travail la classification du« Catalogue des Flores locales de France » (1) en ajoutant la synonymie d'après.

Flore des environs de Paris (Cosson et Germain-de-Saint-Pierre).

Flore du département de la Somme (Eloy de Vicq).

Flore du Nord de la France (Bonnier et de Layens).

Puisse ce catalogue être de quelque intérêt ou utilité.

Cauchetier et Guffroy.

1er Novembre 1901

Embranchement I : DICOTYLEDONEÆ

Série I : *COROLLIFLORÆ*

Classe I : SEMINIFLORÆ

Fam. I : COMPOSITÆ

G. Eupatorium.

E. cannabinum L.

C. Marais, bois humides, bords des eaux (2).

---

(1) Par Léveillé et Guffroy. Le Mans, 1901-1902.

(2) Nous indiquons pour chaque espèce le degré de plus ou moins grande fréquence dans le département de la Somme, ainsi que l'habitat général, d'après Eloy de Vicq. Nous ne marquons de localités que pour les plantes A. C., A. R., R., T. R., d'abord celles comprises dans la flore d'E. de Vicq, avec (!) quand nous y avons récolté nous-mêmes l'espèce, puis ensuite les nouvelles localités découvertes par nous.

G. Tussilago.

T. Farfara L.

C. Terrains humides, argileux ou calcaires, lieux où l'eau a séjourné l'hiver.

G. Solidago.

S. Virga-aurea L.

T. C. Bords et clairières des bois.

S. canadensis L. (subspontanée).

Montdidier : au cimetière et dans un jardin.

G. Erigeron

E. canadensis L.

A. R. Lieux incultes, bois sablonneux, terrains remués, bords des chemins.

Murs et rue à Montdidier; le long de la ligne d'Amiens à Dijon; sur la ligne reliant la fabrique de Tricot au chemin de fer de Dijon; le long de la ligne d'Amiens à Compiègne; rue à Regibaye.

E. acris L.

A. C. Coteaux arides, lieux incultes, bords des chemins.

A Montdidier : murs et vieux chemin conduisant à Maresmontiers; chemin de Fignières à Davenescourt; sur la route de Roye à Montdidier, avant le chemin de Faverolles; sur le Maigremont; près le chemin de la Neuville-sire-Bernard à Plessier-Rozainvillers.

G. Boltonia.

B. asteroides Lhér. (subspontanée).

Dans les décombres que l'on dépose depuis environ 25 ans, à l'entrée de l'ancien chemin d'Amiens, au bout et à l'est du jardin du collège. Egalement dans un jardin de Montdidier.

G. Bellis.

B. perennis L.

T. C. Pelouses, prairies, pâturages, bords des chemins.

G. Senecio.

S. vulgaris L.

T. C. Lieux cultivés, décombres, champs en friche.

S. silvaticus L.

R. Lieux sablonneux et pierreux, bois.

Fescamps, dans les environs de la carrière de sable.

S. erucifolius L.

AR. Coteaux incultes, bords des bois, des fossés et des chemins.

Route de Montdidier à Roye, entre le chemin amenant à Fignières et celui de Laboissière au Forestel.

S. Jacobæa L.

TC. Prairies, bords des bois, des haies et des chemins, coteaux secs.

G. **Artemisia**.

A. vulgaris L.

AC. Lieux incultes, bords des chemins et des haies, Cantigny (Guilbert).

Plusieurs rues et routes à Montdidier ; route de Montdidier au Montchel ; route de Montdidier à Roye, entre le chemin du Forestel (Laboissière) et celui de Guerbigny ; Laboissière ; rues à Boussicourt et autour du village ; ligne d'Amiens à Dijon, principalement entre Domelien et Domfront ; chemin latéral de la ligne de Montdidier à Amiens, entre le faubourg Saint-Médard et le premier passage à niveau ; rue à Courtemanche ; chemin du Frétoy à Domfront ; route de Tricot à Maignelay ; chemin de Guerbigny à Fescamps ; mur en pierre à Rollot ; Faverolles, sur la ligne de Picardie-Flandre ; ruelle à Regibaye ; entre Montdidier et le Mesnil-Saint-Georges ; Maresmontiers ; Saint-Martin au bois, Coivrel.

Artemisia Absinthium L. (Subspontanée).

Laboissière ; route de Montdidier à Pierrepont ; rue à Courtemanche ; route de Montdidier à Assainvilliers ; terrain vague à Pierrepont.

G. **Tanacetum**.

T. vulgare L.

A. R. Lieux incultes, haies, bords des rivières, voisinage des habitations.

Montdidier : près le cimetière, décombres, ancien chemin

de Beauvais ; route de Montdidier à Roye, près l'ancien moulin à vent de Grévillers ; rues à Regibaye ; route de Montdidier au Montchel.

G. Leucanthemum.

L. vulgare Lamk (Pyrethrum Leucanthemum C. et G.).

TC. Lieux herbeux, prairies, pâturages.

L. Parthenium GG. (Pyrethrum Sm.).

AR. Villages, voisinage des habitations, lieux incultes, vieux murs.

Mur et ancien chemin des Catiches, à Montdidier ; route de Montdidier à Roye, près de Faverolles ; mur à Godenvilliers ; mur à Etelfay.

G. Chrysanthemum.

C. segetum L.

Moissons. TC. dans les environs d'Abbeville ; R. vers Amiens où il ne se rencontre qu'accidentellement.

Observé accidentellement près Montdidier.

G. Matricaria.

M. Chamomilla L.

AC. Moissons, lieux incultes et pierreux.

Environs de Montdidier.

M. inodora L.

AR. Moissons, lieux pierreux, bords des chemins

Route du Mesnil Saint-Georges.

G. Anthemis.

A. Cotula L.

TC. Bords des champs, moissons, terrains en friche, décombres.

A. arvensis L.

AC. Moissons, champs en friches.

Laboissière, Forestel, Le Maigremont, Fignières, Fontaine, Mesnil-Saint-Georges, Cantigny, Etelfay, Piennes.

G. Achillea.

A. Millefolium L.

T.C. Lieux incultes, coteaux secs, bords des chemins, prairies.

VAR. ROSEA : un peu sur tous les chemins, notamment entre

Laboissière et Fescamps, entre Montdidier et Assainvillers, entre Montdidier et Maresmontiers, etc.

G. Bidens.

B. cernua L.

A.R. Endroits marécageux, bords des eaux.

Rivière des Doms à Montdidier (partie privée).

VAR. MINIMA Coss. et Germ. : à Coivrel : carrière de sable ferrugineux et mare auprès.

B. tripartita L.

A.C. Marais, bords des eaux.

Plusieurs fossés de la voirie, à Montdidier ; mare près la carrière de Tricot.

G. Inula.

I. Conyza DC.

A.C. Lieux arides, bords des bois et des chemins.

Montdidier : murs, talus, chemins, terrasse du réservoir d'eau ; pelouse du Forestel ; rideau à l'entrée du Montchel.

G. Pulicaria.

P. dysenterica Gærtn. (Inula L.

T. C. Pâturés humides, bords des eaux.

G. Gnaphalium.

G. luteo-album L.

A. R. Lieux humides et sablonneux, bois montueux, prairies artificielles.

Près le chemin de Fescamps à Boulogne-la-Grasse.

G. uliginosum L.

T. C. Lieux humides, champs après la moisson, allées de bois, fossés.

C'est la VAR. PILULARE Gren.

G. silvaticum L. (Gamochœta Wedd.).

A. C. Taillis des bois montueux.

Trouvé hors des limites de la flore à Boves et à Dury.

G. Filago.

F. spathulata Presl. (Gnaphalium B. et de L.).

C. Moissons, lieux cultivés, bords des chemins.

F. germanica L. (Gnaphalium Willd).

A. C. Champs, coteaux incultes, bois arides.

Le Cardonnois (Pauquy !).

Route de Montdidier à Amiens, à Montreuil, à Maresmontiers, sur le Maigremont ; chemin de Moreuil à Ailly-sur-Noye, etc.

F. arvensis L. (Gnaphalium Willd.),

T. R. Champs arides et sablonneux.

Entre Bove et Montdidier (Pauquy !)

Route de Montdidier au Montchel, chemin latéral de la ligne de Dijon (à Montdidier); chemin de Tricot à Coivrel ; route de Montdidier à Roye, entre la fourche et la chapelle de Faverolles, entre cette dernière et la route de Faverolles à Piennes, entre cette route et le chemin de la ferme du Forestel ; entre le bois de Boiteau et la briquetterie (chemin de Laboissière à Fescamps) ; à Gratibus, dans les 20 journaux ; Domfront : ehamp entre les prés et la ligne d'Amiens à Dijon.

F. minima Duby (F. montana L.) (Gnaphalium min. B. et de L.).

T. R. Champs sablonneux, lieux arides.

Villers-Tournelle (Guilbert).

F. gallica L. (Logfia C. et G.) (Gnaphalium Huds).

R. Champs après la moisson, lieux arides.

Fontaine-sous-Montdidier, Rocquencourt.

G. Calendula.

C. arvensis L.

T. R. Lieux cultivés.

Cantigny, Guerbigny, Fontaine-sous-Montdidier (Guilbert); Montdidier (Boucher !).

Montdidier : champs au faubourg Saint-Martin, jardins ; vieux chemin de Montdidier à Gratibus ; Marquevillers, entre le chemin allant à Guerbigny et le bois de Laboissière ; Laboissière dans les « Veines (vignes) Madame » ; chemin de Montdidier à Assainvillers.

C. officinalis L. (subspontanée).

Montdidier : près de la descente du Camarade Buquet.

G. Silybum.

S. Marianum Gœrtn.

T. R. Coteaux arides, villages, bords des chemins.

Propriétés à Moutdidier ; dans un champ près de l'église de Domelien, de 1889 à 1892; route du Montchel. Plante ne se retrouvant jamais dans le même endroit attendu qu'on la détruit aussitôt qu'on la voit.

G. Onopordon.

O. Acanthium L.

C. Lieux incultes, décombres, bords des chemins.

G. Cirsium.

C. lanceolatum Scop.

T. C. Bords des chemins, villages, lieux incultes.

VAR. ALBUM : près le chemin de Montdidier à Abbémont. Cette variété trouvée en 1891, par M. Camus aîné, employé à la sous-préfecture, n'a plus reparu l'année suivante.

C. eriophorum Scop.

A. R. Coteaux pierreux, bords des bois et des chemins, terrains calcaires.

Fontaine-sous-Montdidier (!), Villers-Tournelles, Guerbigny Grivesnes (Guilbert) ; Fescamps (Gonse).

A l'entrée de Fontaine-sous-Montdidier, près le chemin de Courtemanche ; chemin de Rubescourt à Domfront.

C. palustre Scop.

T. C. Marais, bois humides.

C. oleraceum Scop.

T. C. Prés humides. bords des eaux.

C. anglicum Lob.

T. R. Prés et bois humides.

Montdidier : décombres déposées à l'entrée du chemin d'Amiens, près le collège ; pré communal à Maresmontiers ; marais à Boussicourt.

C. acaule All.

T. C. Coteaux secs, pelouses, bord des chemins.

Avec les FORMES : CAULESCENS Mut., PUMILUM N.

C. arvense Scop.

T. C. Moissons, bords des chemins, lieux incultes.

(*A suivre*).

Les Linaria de la Péninsule ibérique

PAR MICHEL GANDOGER.

Les lecteurs du Bulletin de l'*Association française de Botanique*, dont beaucoup sont mes correspondants depuis plus de 25 ans, savent tous, probablement, que l'Espagne et le Portugal ont la Flore la plus riche de l'Europe puisqu'à eux seuls ils en possèdent environ les trois quarts des espèces. Ils savent aussi que, ce qui caractérise cette Flore incomparable, c'est l'énorme quantité d'endémiques qu'elle renferme, l'originalité, la diversité des genres, la multiplicité, la localisation de leurs espèces et de leurs formes. Sous ces rapports, la Flore hispano-portugaise peut aisément se comparer avec celles du Cap et de l'Australie qui ont toujours fait l'étonnement des botanistes et des voyageurs.

C'est l'impression que j'éprouve moi-même chaque fois, depuis une dizaine d'années, que je parcours ces pays pour y amasser les matériaux nécessaires au *Flora hispano-lusitanica* que je prépare.

En 1901, j'ai exploré l'Algarve et les provinces très peu connues de l'Espagne occidentale (Huelva, Badajoz, Cacérés, Zamora) ainsi que celles de Salamanque et d'Avila (sierra de Gredos, etc.), où abonde précisément le genre *Linaria* qui fait l'objet de la présente note. Sur 200 espèces ou sous-espèces de *Linaria* que compte la Flore de l'Europe, la Péninsule ibérique en possède environ 150 et, sur ces 150, les huit dixièmes lui sont endémiques !

Ce genre a été scindé en 4 : *Linaria, Romanesia, Chaenorrhinum, Kichxia* et *Cymbalaria* ; mais les quatre sous-genres ne peuvent guère être considérés que comme des subdivisions. Voici, d'après mon *Flora Europœ*, XVIII, p. 72-130 (1889), le Conspectus des *Linaria* ibériques et tel qu'il paraîtra dans le *Flora hispano-lusitanica* ; j'y ajoute les espèces créées ces dernières années.

LINARIA Juss.

a. — **Eulinaria** Gdgr. l. c., p. 72.

L. triornithophora (L.). L. lusitanica Mill.

L. latifolia Desf.

L. vulgaris Mill.

L. italica Trév. L. angustifolia Rchb. L. paniculata

Peyer. Catalogne! Nouveau pour l'Espagne.

L. hirta (L.).

β. L. semiglabra Salzm. L. algarbiensis Welw.

L. Cavanillesii Chav. L. antirrhinoïdes Coss.

L. triphylla (L.).

L. viscosa (L.).

β. L. adenoclada Gdgr.

γ. L. spicata Kze.

δ. L. Salzmanni Boiss.

L. reticulata Desf.

L. Clementei Boiss.

β. L. Reverchoni Wittrock.

L. algarviana Chav.

L. spartea (L.).

β. L. sarracenorum Gdgr.

γ. L. pubibasis Gdgr.

δ. L. amblensis Gdgr.

ε. L. præcox H. Lk.

ξ. L. meonantha H. Lk.

L. oligantha Lge.

L. bipartita W. L. speciosa Jacq. fil. L. orchidiflora Desf.

L. linogrisea H. Lk. L. incarnata Vent.

L. sapphirina (Brot.). L. tricolor (Pourr.).

β. L. subalpina (Brot.).

γ. L. delphinioides Gay.

δ. L. herminia Gdgr.

ε. L. fragrans Porta Rigo.

L. purpurea (L.) β. L. cordubensis Gdgr.

L. nivea B. R.

L. striata (L.). L. decumbens Mill. L. galioides (Vent.).

β. L. asturica Gdgr.

γ. L. repens (L.).

δ. L. monspessulana (L.).

L. chalepensis (L.). L. alba (Lam.).

β. L. Osyris Cyr.

L. filifolia Lag. L. Boissieri Walp. L. ramosissima Boiss. non Wallich.

β. L. glutinosa (Brot.).

γ. L. Huteri Lge.

L. intricata Coincy.

b. — **Romanesia** Gdgr. *loc. cit.*, p. 92.

L. simplex DC.

L. arvensis (L.). L. carnosa Mœnch.

L. micrantha (Cav.).

β. L. castellana (Gdgr).

L. Pelicierana (L.).

β. L. gracilis Pers.

γ. L. elegans Desf.

L. tristis (L.).

β. L. apiculata (Gdgr).

γ. L. arabidensis Welw.

δ. L. gobantesiana Coincy.

L. melanantha B. R.

β. L. Amoi Campos.

γ. L. æruginæa (Gou.).

δ. L. Zapateri (Gdgr).

L. lusitanica (Brot.).

L. platycalyx Boiss.

L. cæsia Lag.

L. glaucophylla (Brot.).

L. supina (L.). L. filiformis Mœnch.
β. L. pyrenaica (Ram.).
γ. L. navarrensis (Gdgr). L proxima Coincy ?
δ. L. nevadensis B. R.
L. Hænseleri B. R.
β. L. zujarensis Coincy.
L. maritima (Poir).
β. L. polygalifolia H.Lk.
L. oblongifolia B. R.
β. L. propinqua B. R.
L. alpina (L.).
L. filicaulis Boiss.
L. glacialis Boiss.
L. verticillata Boiss.
L. Rossmaessleri Willk.
β. L. hypopsila (Gdgr).
γ. L. almijarensis (Campos. L. pithyusa Gdgr).
δ. L. Triumvirati (Gdgr).
L. lilacina Lge.
L. anticaria B. R.
L. faucicola Ler. Levier.
L. amethystea (Vent.).
β. L. erythrostachys (Gdgr).
γ. L. psilodes (Gdgr).
δ. L. leucantha (Gdgr).
ε. L. bipunctata (L.).
L. multipunctata (Brot.). L. Broussonetii (Poir.).
β. L. impunctata (Gdgr).
γ L. flavescens (Gdgr).
δ. L. ignescens Kze.
L. Munbyana B. R.
L. multicaulis (L.).
β. L. capitellata Vent.
γ. L. diffusa H. Lk. L. pauciflora Vent.
L. aragonensis Loscos.
L. Hegelmaieri Lge.
L. depauperata Leresche.
L. saxatilis L.
β. L. pubescens Desf.
γ. L. glutinosa H. Lk.
δ. L. Perezii Gay.
L. Tournefortii (Poir.).
β. L. glabrescens (Gdgr).
L. arenaria DC. Galice. Nouveau pour l'Espagne.
L. glauca Ait.
L. satureioides Boiss.
β. L. violacea Haens.
L. Badali Willk.
L. flava Desf.
L. nigricans Lge.
L. pedunculata (L.).
β. L. transtagana Spr.

c. — **Chaenorrhinum** Lge; Gdgr, *loc. cit.*, p. 110.

L. origanifolia (L.).
β. L. Lapeyrousiana Jord.
γ. L. Bourgaei Jord.
L. macropoda B. R.
β. L. tejedensis (Gdgr).
γ. L. robusta (Loscos).
δ. L. Rodriguezii Porta.
L. crassifolia DC.
β. L. Seguræ (Gdgr).
γ. L. segoviensis Reut.
δ. L. cantabrica (Gdgr).
ε. L. setabensis Laresche.
ζ. L. glareosa B. R.
L. Langei Nym.
L. tenella DC.

L. villosa (L.).
β. L. strigosa (Gdgr).
γ. L. granatensis Willk.
δ. L. nummularia Lge.
ε. L. gibraltarica (Gdgr).
L. minor (L.). L. viscida Mœnch.
L. rubrifolia Rob. Cast.
β. L. Formenteræ (Gdgr).
γ. L. alicantina (Gdgr).
δ. L. murcica (Gdgr).
ε. L. Raveyi Boiss.
L. serpyllifolia Lge.
L. exilis Coss. Kral. L. thymiflora (Loscos).

d. — **Kickxia** Dumort. ; Gdgr, *loc. cit.*, p. 118.
L. spuria (L.).
β. L. dealbata H. Lk.
L. lanigera Desf.
β. L. toletana (Gdgr).
L. Elatine Mill.
L. commutata Bernh. L. caulirhiza Del.
L. cirrhosa (L.).
β. L. collivaga (Gdgr).

e. — **Cymbalaria** Fl. Wett.; Gdgr, *loc. cit.*, p. 127.
L. Cymbalaria Mill.
L. æquitriloba Viv.
β. L. fragilis Rodr.
γ. L. minoricensis (Gdgr).

Je possède toutes les espèces énumérées ci-dessus excepté *Linaria lilacina* et *L. tenella*. Je compte récolter la première dans la province de Jaen que je vais explorer en 1902. Quant à la seconde, indiquée dans la sierra de Ayora (prov. de Valence) personne, à ma connaissance, ne l'a retrouvée depuis Cavanilles. En attendant, j'offre dix espèces de *Linaria*, à son choix, au botaniste qui me procurera les deux espèces manquantes.

J'offre également en échange plusieurs collections de 6-700 plantes provenant de mes récoltes de 1901 en Algarve et dans l'Espagne occidentale, avec des raretés de premier ordre : *Spitzelia Willkommii*, *Erythrostictus europaeus*, *Genista polyanthos*, *G. erioclada*, *G. Winkleri*, *Lupinus gredensis*, *L. leucospermus*, *Ononis filicaulis*, *O. ellipticifolia*, *Salvia oxyodon*, *Callitriche reflexa*, *Armeria vestita*, *Ranunculus abnormis*. *R. Hollianus*, *Centaurea amblensis*, *C. Amoi*, *C. Isernii*, *C. Janeri*, *Santolina oblongifolia*, *S. heterophylla*, *Læflingia gaditana*, *Daucus gaditanus*, *Echium gaditanum*, *Saxifraga Cossoniana*, *Helianthemum algarvense*, *H. scabrosum*, *H. involucratum*, *Lavandula pedunculata* × *viridis*, *Corbularia hedræantha*, etc., etc.

Enfin, parmi les exotiques, j'offre également de belles collections des Montagnes Rocheuses, de la Floride, de l'isthme de Téhuantépec, du Cap, de l'Australie tropicale et de la Malaisie (Bornéo, etc.).

Toutes ces plantes seront données en échange d'autres de même valeur, soit européennes, soit surtout exotiques.—Inutile d'écrire si on n'a pas l'équivalent à offrir.

EXPOSÉ SYSTÉMATIQUE
ET
DESCRIPTION DES LICHENS
DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST DE LA FRANCE
(NORMANDIE, BRETAGNE, ANJOU, MAINE, VENDÉE)

Par M. l'Abbé H. OLIVIER.

(*Suite*)

17. Arthop. Sprucei. Nyl.

SYN. Verrucaria pyrenophora V. Sprucei NYL. Scand. p. 373, Pyren. p. 27; MALBR. Catal. suppl. p. 60.
» Pseudo Dufourei. GAROV. tentam. p. 60.
» Sprucei. NYL. Prodr. p. 182; LAMY. Caut. p. 110.
Orthopyrenia pseudo Dufourei. OLIV. L. Orne. p. 268.

THALLE gris brûnâtre ou tout à fait brun, uni, peu fendillé.

APOTHÉCIES *grandes*, *saillantes*, un peu élargies à la base, umbiliquées; pyrenium dimidié. *Paraphyses nulles*; spores 8ne, hyalines, triseptées, rarement 1 ou 5 cloisons : 40,45×15,18.

A. v. ARENARIA. Malb. catal. suppl. p. 60. Thalle cendré-blanchâtre, crevacé.

R. CH. Gélatine hyméniale I + rouge vineux.

HABIT. Type. Calcaires durs à Orival. — Malbranche.
Arenaria. — Schistes à Cherbourg. — Malbranche.

18. Arthop. Spilobola. Nyl.

SYN. Verrucaria spilobola. NYL. in Flora 1872 p. 363, in Hue add. 1740; HUE. Canis. p. 140.

THALLE très mince, *noirâtre ou brun olivâtre*.

APOTHÉCIES *très petites*, élevées au dessus du thalle qui ne les recouvre jamais, brillantes, à pyrenium entièrement noir. *Pas de paraphyses* ; spores 8ne ovoïdes, hyalines, uniseptées : 13,16×6,7.

R. CH. Gélatine hyméniale I—.

HABIT. MANCHE petites pierres calcaires à Saint-Gilles — Hue.

19. Arthop. Epigeoides-Nyl.

Syn. Verrucaria epigeoides Nyl. in Flora 1867, p. 329, in Hue add. 1769; Rich. L. D.-Sèvres, p. 233.

Thalle indiqué par une simple tache pâle verdâtre.

Apothécies globuleuses, petites, noires, pyrenium dimidié. *Paraphyses grêles, distinctes;* spores 8ne, hyalines, oblongues-ellipsoïdes, 3 *septées*; 18, 27×5,8.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleuit.

Habit. Deux-Sèvres. Sur la terre argilleuse le long des sentiers du parc d'Oyron. — Richard.

20. Arthop. Consequens. Nyl.

Syn. Verrucaria littoralis (Tayl.) Malbr. Catal. suppl. p. 59.
» consequens. Nyl. in Flora 1864, p. 357, in Hue add. 1858.
Arthopyrenia consequens Wedd. L. Ile d'Yeu, p. 306 ; Oliv. L. Orne, p. 268 ; Domin. Lich. Bourgneuf. p. 35.

Exs. Roum. 271.

Thalle cendré, très étalé, le plus souvent indistinct.

Apothécies petites, noir foncé, cendrées en dedans, proéminentes ou un peu enfoncées ; pyrenium dimidié ou sub entier.

Paraphyses peu nombreuses, grêles, inégales, simples ou légèrement rameuses ; thèques fortement renflées dans la partie supérieure; spores 8ne, hyalines, ovoïdes-oblongues, *uniseptées et à la loge supérieure plus élargie :* 16,18×5,8—

R. Ch. Gélatine hyméniale I—.

Habit. Vendée. Ile d'Yeu, commun sur les coquilles de Ballanes vivantes. Weddell.

Loire-Inférieure. Coquilles à St-Michel Chef—Chef—Richard.

Seine-Inférieure. St-Jouin, calcaire tendre et coquilles — Letendre. Brunevel, calcaires baignés par la mer. — Malbranche.

Finistère. Sur les valves de Ballanes près la limite du flux. Crouan.

21. Arthop. Halodytes. Nyl.

Syn. Verrucaria fluctigena Nyl. in Flora 1875, p. 14, in Hue add. 1860.

» halodytes NYL. Enum. p. 142, Pyren., p. 61; LE JOLIS. Catal. p. 90.

Arthopyrenia consequens V. halodytes. OLIV. L. Orne, p. 268.

» halodytes. WEDD. Ile d'Yeu, p. 307.

THALLE *brun ou brun noir*, assez mince, brillant ou opaque, continu ou fendillé çà et là.

APOTHÉCIES peu proéminentes, souvent réunies en taches maculiformes, et *entremêlées de nombreuses spermogonies;* pyrenium dimidié. *Paraphyses médiocres, irrégulières*; thèques fortement renflées dans la partie supérieure; spores oblongues, uniseptées, plus épaissies à une extrémité : 13,15×6,7. Spermaties oblongues-ellipsoïdes, 2 1/2 à 3 1/2 de long.

A. V. TENUICULA Wedd. Ile d'Yeu, p. 307. Thalle ne formant guère qu'un vernis transparent à la surface de la pierre, et dont un léger frottement le fait facilement disparaître.

B. V. MARMORANS Wedd. Ile d'Yeu, p. 309. Thalle noir de poix, formant de petites taches confluentes çà et là. Apothécies immergées dans le thalle; paraphyses nulles; spores 6,12× 2,4.

R. CH. Gélatine hyméniale I—.

HABIT. Rochers immergés à la haute mer,

MANCHE. Cherbourg. Le Jolis.

CHARENTE-INFÉRIEURE. Marennes. — Richard.

VENDÉE. Rochers de l'Ile d'Yeu ; type et variétés. — Weddell.

22. Arthop. Marinula. Wedd.

SYN. Arthopyrenia marinula WEDD. Lich. île d'Yeu, p. 310.

THALLE *brun noir ou brun obscure*, très mince, étalé, continu, lépreux çà et là, ou parfois tout à fait nul.

APOTHÉCIES très petites, éparses, *subimmergées*, concolores au thalle, et entremêlées de spermogonies, les égalant presque. Paraphyses *grêles, rameuses, multiarticulées*; thèques ventrues, renflées dans la partie supérieure; spores 8ne, hyalines, 1 septées, ovoïdes ou oblongues, 10,13×5,7. Arthrostérigmates; spermaties longues de 1/2 — à 1.

HABIT. Ile d'Yeu; rochers de la zone surmarine. — Weddell.

b.) Espèces corticicoles.

23. Arthop. Epidermidis. Ach.

Syn. Verrucaria punctiformis. DC. Fl. Fr. II. p. 314 ; Wainio. adjum. II, p. 192.
» Epidermidis. Ach. L. U. p. 276, Syn. p.89 ; E. Fries. p. 447 ; Schœr. Spicil. p. 56, 340 ; Nyl. Prodr. p. 190, scand. p. 280, Pyren. p. 58, in Hue add. 1818, L. Paris. p. 126 ; Garov. tentam. p. 80 ; Lamy. M. D. p. 165, Caut. p. 114 ; Le Jolis. Catal. p. 89 ; Malbr. Catal. p. 263 (p. p.) ; De La Godel, p. 41 ; Rich. L. D.-Sèvres, p. 233 ; Flag. L. Alg. p. 99 ; Hue Canis. p. 118 ; Harm. L. Lorr. p. 477.

Arthopyrenia analepta. Krb. Syst. p. 267 ; Th. Fries Arctoi, p. 272.
» punctiformis. Arn. L. Jura, p. 371, Münch. p. 119.
» Epidermidis. Oliv. L. Orne, p. 269 ; Décuil. L. Angers, p. 87.

Exs. Epidermidis : Schœr. 107 ; Le Jolis. 141 ; Flag. L. F. C. 398 ; Harm. 1397.
Punctiformis. Harm. 1400.
Atomaria. Schœr. 645 ; Le Jolis. 137 ; Malbr. 299 ; Flg. L. F. C. 246 ; Alg. 283—
Lactea. Roumeg. 237.

Icon. Harm. XXX. f. 27,30.

Thalle hypopléode, blanc cendré ou olivâtre, mince, souvent peu distinct.

Apothécies noir foncé, moyennes, subarrondies, pyrenium dimidié. *Paraphyses indistinctes* ; thèques renflées au milieu ; spores 8[ne], hyalines, oblongues ou elliptiques, *uniseptées, à loges accolées et comme séparées*, 15,24×6,8. Spermaties bacillaires, 4 1/2×1/2.

F. Analepta Ach. Syn. p. 88. Type ci-dessus décrit lorsqu'il se développe sur une écorce autre que celle du bouleau.

(*A suivre*).

Le Secrétaire général, gérant du « Bulletin » : **H. LÉVEILLÉ.**
Imprimerie de l'Institut de Bibliographie (Ancienne Maison Monnoyer). — XII-1901.